

LES AVATARS D'UN COUPLE

langage africain et enseignement en afrique

le langage significatif d'une histoire

Le langage est étroitement associé, comme pratique et comme support, à la vie sociale et intellectuelle; il est en effet le véhicule privilégié de l'information et du savoir, donc d'une culture historique; il est un ensemble d'attitudes, de comportements et de rôles, spécifiques des locuteurs d'une communauté donnée. Il n'est pas excessif de dire que le langage est un « syndrome »⁽¹⁾ par lequel s'extériorisent et se proposent à l'observation les modalités selon lesquelles sont vécues les relations sociales et économiques ainsi que l'expression des valeurs.

Il est donc des manifestations du langage que l'historien, l'économiste, le sociologue, le pédagogue, le politique ont intérêt

à connaître dans la mesure précisément où elles sont significatives de tendances, de conflits, de statismes et d'évolutions.

Les données mêmes du multilinguisme sont de ce point de vue assez exemplaires. Elles sont faciles à observer comme données brutes, que ce soit l'importance et l'identité du secteur concerné par l'usage d'une langue autre que la langue première, que ce soient les corrélations que cet usage entretient avec les différents domaines sémantiques et les niveaux de langage, que ce soient les zones où il se manifeste, géographique ou sectorielle, rurale ou urbaine, que ce soient ses conditions d'acquisition dès l'enfance ou seulement à partir de l'entrée dans la vie active, que ce soient enfin les degrés d'acceptation de cette autre langue à laquelle on demande d'être efficace ou complémentaire ou plénier. De telles données sont comme des pulsations plus ou moins rapides ou plus ou moins régulières. Elles peuvent signifier, face aux besoins de la communication — laquelle est évidemment un échange —, que les registres linguistiques sont différemment valorisés selon les générations, qu'une seconde langue est nécessaire, qu'elle est pour les uns un complément, pour les autres une rupture, que des connotations accompagnent ces registres et qu'il en résulte des situations de conflit.

(1) *Syndrome : terme médical qu'on applique à un ensemble bien défini de symptômes.*

le multilinguisme africain

Nombreux sont les terrains où le multilinguisme est attesté comme un donné historique, ancien ou récent, mais fondamental par ses effets. L'Afrique noire n'est que l'un d'eux, mais elle en dépasse beaucoup par son intérêt, eu égard à l'histoire récente des Etats africains où l'ouverture sur le monde moderne est ressentie à la fois comme l'annulation d'une dépendance et l'exigence d'une mutation.

Comment caractériser dans ses grands traits les situations de multilinguisme propres à l'Afrique ?

Disons tout de suite qu'il ne saurait être question de voir en tout Africain un locuteur nécessairement bilingue, trilingue ou plus. Il est justement significatif, nous le verrons, de relever pourquoi il est des communautés linguistiques où la majorité des locuteurs sont monolingues.

La carte de la répartition des langues africaines est un damier. La pluralité linguistique est indéniable. Toutefois l'observation de la carte fait également valoir qu'il existe des taches étendues correspondant non seulement à des langues géographiquement étendues, mais à des communautés linguistiques démographiquement importantes : citons, sans être exhaustif, le swahili, le hawsa, la manding, le yoruba, le peul, le mooré, etc. S'il existe approximativement 10 millions de gens parlant le hawsa ou le swahili comme langue première, il en existe au moins autant qui l'utilisent comme langue seconde. Les autres communautés sont moindres, mais elles se chiffrent tout de même par plusieurs millions de locuteurs.

Ce n'est pas tout. Ce que la carte ne fait pas ressortir(1), mais ce que l'état de nos connaissances anthropologiques permet d'affirmer, c'est que les langues

de ces communautés importantes sont langues secondes ou troisièmes pour un certain nombre de locuteurs d'autres communautés qui sont avec les premières dans une relation, initialement ancienne, de dépendance. La situation du langage en Afrique noire, du point de vue sociolinguistique, n'est complète que si l'on tient compte de ces trois aspects : pluralité linguistique, existence de communautés démographiquement importantes, relations de contact telles que ces communautés sont donatrices vis-à-vis de communautés démographiquement moins nombreuses, dialectalement diversifiées, politiquement décentralisées, économiquement dépendantes par l'adoption progressive d'une économie de marché, acculées au besoin d'élargir leur échange linguistique par l'adoption d'une langue seconde. Certes les corrélations précédentes sont schématiques, certes il est de petites communautés linguistiques qui ne sont pas dans une telle situation de contact et d'assimilation. Il n'en reste pas moins que ce dynamisme des communautés linguistiques est fréquemment attesté en Afrique, à toutes les échelles, depuis celle du hawsa, langue à laquelle 10 à 15 millions de locuteurs confèrent une fonction véhiculaire, jusqu'à celle de l'anyi adopté comme langue seconde, mais quasiment pour la totalité des messages, par quelques centaines d'Eotilés.

Après tout, mis à part des choix individuels, on est bilingue par nécessité. Là où le bilinguisme et le trilinguisme existent, il s'agit bien d'un fait sociologique. Et l'on comprend dès lors pourquoi des locuteurs bambara, wolof, hawsa, yoruba sont le plus souvent monolingues; ils n'ont pas besoin de recourir à une langue seconde pour élargir le champ de leur communication linguistique.

Il faut maintenant compléter le tableau du multilinguisme africain. En effet, à la situation que nous venons d'esquisser à grands traits, il s'en superpose une autre. Les situations actuelles de multilinguisme mettent en jeu une langue autre que la langue première aussi bien en fonction d'une histoire récente, liée à la colonisation et à l'indépendance, que d'une histoire ancienne et précoloniale. L'autre langue est, dans la perspective de la continuité historique, une langue africaine, et dans la perspective de cette discontinuité historique qu'est la colonisation, une langue européenne, principalement le français ou l'anglais.

(1) Il n'y a pas de cartes linguistiques récentes de l'Afrique. Les dernières publications pour l'Ouest Africain datent de 1952 (Westermann) et de 1953 (De Tressan). Elles s'appuient évidemment sur les données relevées antérieurement.

la spécificité de la francophonie africaine

Tels sont les élèves qui suivent l'école primaire, tels sont les étudiants des lycées et de l'université. Même s'ils n'ont l'usage que d'une seule langue africaine, ils sont nécessairement bilingues à partir du moment où ils sont entrés dans le cycle de la scolarisation, ils sont nécessairement dans un monde d'interférences linguistiques et culturelles.

Et ceci nous amène à parler de ce qu'on appelle l'Afrique francophone et l'Afrique anglophone. Ces expressions font mal à beaucoup d'Africains dans la mesure précisément où affirmer la francophonie ou l'anglophonie revient à nier le fait que les langues des Africains sont des langues africaines. Le français ou l'anglais, quel qu'en soit le degré de compétence, est toujours une langue seconde; c'est à travers la langue africaine que l'expérience initiale du langage s'est opérée; elle est liée à l'appréhension du milieu familial et social, aux contacts par les-

*...tels sont les élèves
qui suivent l'école primaire...*



quels on s'insère dans la communauté linguistique et le contexte politique.

Les attitudes vis-à-vis des langues africaines dans l'enseignement, donc nécessairement vis-à-vis du bilinguisme afro-européen, sont, dans les Etats du Commonwealth, autres que celles qui caractérisent les Etats de l'ancienne Union française. Ce n'est pas le lieu de développer ici ces différences. Nous resterons dans le second ensemble.

La francophonie africaine, est-ce seulement une expression commode ? Incontestablement elle l'est, même lorsqu'on dit « l'Afrique dite francophone ». N'est-ce que cela ?

Se contenter de nier ou d'affirmer l'existence d'une Afrique francophone est insuffisant, voire démagogique. Ce qui est plus difficile c'est de consentir à regarder bien en face une tierce-situation où la langue française est un élément dont la présence s'explique par la colonisation et dont le maintien s'explique par un héritage. Celui-ci est constitué par une organisation de l'enseignement où la langue française, matière et véhicule d'enseignement conjointement, est **unique et exclusive** de toute langue africaine. La francophonie africaine est une situation de bilinguisme dont on ne peut nier qu'elle existe de fait, mais qui officiellement et administrativement n'est pas reconnue comme telle. Ceci explique pourquoi les commentaires qui en sont faits la rattachent à la francophonie en général, noyant ainsi sa spécificité, alors qu'une analyse correcte et courageuse devrait au contraire définir cette spécificité.

interrogation à propos d'une prospective

Quand nous parlons de spécificité, nous n'entendons pas par là le domaine de ce qu'on appelle improprement la tradition. Quelles que soient les différences, voire les décalages que l'Afrique accuse vis-à-vis du monde moderne, **le visage actuel de l'Afrique n'est pas celui de cultures**

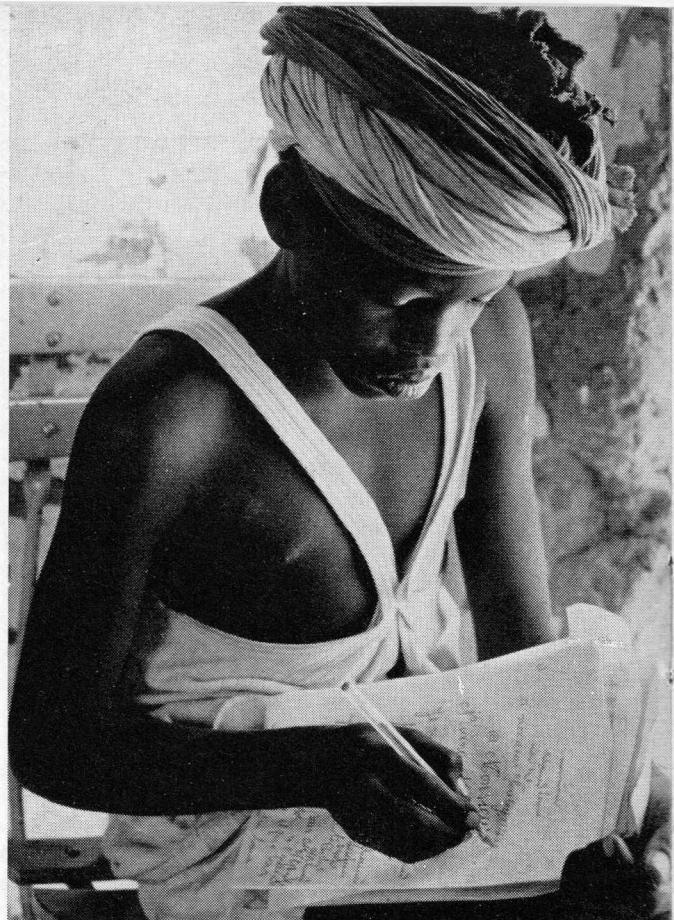
primitives dont les réclames de safari vantent les vertus de dépaysement. L'Afrique est en mutation, elle veut politiquement cette mutation. Une définition honnête de sa spécificité ne peut se situer qu'en relation avec l'actualité.

Ainsi, pour nous en tenir à la situation du langage, nous dirons qu'elle est caractérisée par deux ordres de faits fondamentaux :

- **Les langues africaines ne sont pas bénéficiaires, sous quelques réserves de détail, de l'efficacité que permet la communication écrite.**
- **Il existe une situation de fait officiellement ignorée, à savoir l'existence d'un bilinguisme africano-européen.**

Le moins qu'on puisse dire est que cette situation est conflictuelle. Dès lors, le problème qui se pose est celui du face-à-face entre la situation africaine du langage et l'enseignement en Afrique. Notre réflexion, nous le rappelons, porte sur l'Afrique francophone.

Au départ, il y a une question de principe. D'aucuns pensent que la langue française est, pour une partie de l'Afrique — parallèlement à la langue anglaise —, le seul instrument efficace pour s'ouvrir sur une civilisation universaliste et techniciste. Ils ne nient pas le pluralisme linguistique et culturel, mais ils estiment que ce serait maintenir le sous-développement que de le prendre en considération dans une prospective. Ce qui est « traditionnellement » africain n'est qu'un épiphénomène pittoresque et anachronique. Il est évidemment difficile de ne pas tenir compte de communautés linguistiques qui s'échelonnent de cinq à trente millions de locuteurs, mais on l'ignore ou on le nie d'autant plus allègrement que les cartes de langues sont toutes anciennes et que l'information sur les réalités africaines autres que celles du domaine économique est, du moins au niveau de la divulgation générale, légère et anachronique. La preuve en est que sont encore largement distillées au niveau du grand public des idées comme l'extrême pluralisme linguistique, l'insuffisance conceptuelle des langues, leur aptitude à exprimer l'affectivité mais non la rationalité, enfin cette tare qu'est l'absence d'écriture et l'assimilation de l'analphabétisme à un manque radical de savoir.



▲
... une nouvelle réalité se superpose
à l'univers culturel originel...

Donc, selon cette position de principe, les problèmes de l'enseignement et des situations de langage sont deux volets indépendants et étanches.

Notre position, on l'aura deviné, est tout autre. L'enseignement ne peut être mené dans l'indifférence à l'égard des **situations de langage qui sont vécues par ceux qui bénéficient de cet enseignement**.

Une observation que nous ne sommes pas les premiers à faire découle immédiatement du bilinguisme africano-européen : l'enfant africain, dès les débuts de la scolarisation, entre dans une discontinuité fondamentale. Ceci se manifeste dans trois domaines :

- La langue de l'école n'est pas la langue familiale, ni celle du milieu social; le véhicule de l'enseignement doit donc être conjointement et énergiquement appréhendé comme matière d'enseignement.
- Les supports matériels pédagogiques relèvent d'une technologie telle que la réalité n'est plus saisie en tant qu'objet directement perçu dans le sein d'un

contact entre personnes, mais à travers une incitation où intervient une technologie nouvelle faite de lecture, d'écriture et d'images.

- L'univers culturel à travers lequel l'élève a vu se former sa compréhension et son organisation du sens, donc toute une pratique qui se maintient vivante hors de l'école, se trouve frappé d'insuffisance et de caducité dans la mesure, très large, où l'enseignement, de par son contenu et son véhicule linguistique, implique qu'une nouvelle réalité se superpose à l'univers culturel originel, une réalité que l'élève n'a guère l'occasion de percevoir et d'éprouver.

Il y a là un nœud de problèmes. C'est au pédagogue de prendre la parole, à la suite, s'il le souhaite, d'un dialogue avec ceux qui appréhendent, spontanément ou analytiquement, l'univers africain. Et nous touchons là un aspect essentiel des choses.

En effet, il apparaît d'autant plus difficile de cerner les difficultés et de les formuler en problèmes que les unes et les autres ne sont pas l'objet d'un examen attentif, suivi et global. Ces difficultés — le terme est presque un euphémisme — ne sont pas inconnues. Il est des enseignants et des pédagogues qui en ont conscience. Elles sont soulevées et discutées dans des réunions pédagogiques où généralement un ou deux africanistes sont le feu croisé de multiples questions. Mais rien ne passera au plan des réalisations tant que n'aura pas été envisagée une problématique d'ensemble, rigoureuse et différenciée, complexe certes, mais formalisable si l'on accepte d'y faire face.

quelques projets d'étude

Les informations sont aujourd'hui nombreuses. Il existe, tant en Afrique, et en particulier dans les universités, qu'en France, des organismes de linguistique appliquée. Ils ne s'occupent pas uniquement du français, mais aussi, parfois officiellement, parfois officieusement, des langues africaines. Dans un certain nom-

bre de cas des études contrastives ont été faites en vue de pallier les difficultés immédiates, celles de la prononciation du français. Il s'ensuit que pour tous ces cas, l'on sait, même si cela n'a pas été mis en pratique, comment opérer une stratégie de la didactique du français en face des réflexes articulatoires des élèves africains.

Toutefois ceci est insuffisant de deux points de vue. Tout d'abord, l'adaptation du français à un public d'élèves africains exige que les recherches ne se limitent pas à la phonétique, mais mettent en jeu tous les plans de la langue, dont le plus difficile à saisir, celui du sens.

L'autre insuffisance réside dans le fait que l'étude des langues africaines apparaît aux yeux de beaucoup d'Africains comme motivé par l'amélioration de la didactique du français. Cette réserve n'est pas tout à fait exacte. Dans l'esprit de leurs promoteurs, la plupart des programmes n'impliquaient pas une stricte dépendance à l'égard des intérêts du français. Il n'en reste pas moins qu'une telle limitation doit être posée comme intolérable et que l'étude des langues africaines doit s'inscrire dans une prospective où elle se justifie pour elle-même et pour les applications qui peuvent en découler.

Une telle prospective nous semble pouvoir se définir en fonction de deux objectifs et de deux projets.

Objectif A : Intégrer les langues africaines dans le circuit de la communauté écrite, donc penser le passage de l'oral à l'écrit. Certes il y a beaucoup de langues, mais le pluralisme est un argument fallacieux, car, s'il est exact que cette intégration n'est pas partout possible (encore qu'il faille examiner cela de très près !), elle l'est néanmoins dans certains cas, et cela chaque fois pour quelques millions de locuteurs.

Objectif B : Exploiter le bilinguisme dont les termes sont une langue africaine et la langue française afin qu'il devienne un facteur d'équilibre et d'enrichissement pour le développement des personnes et pour une saine ouverture sur la modernité.

L'objectif B est complémentaire du précédent dans la mesure où toute approche

contrastive des langues en présence implique que la systématisation soit également accordée à l'une et à l'autre. Tant que le français est mis en parallèle avec des langues dont on ne possède pas une description scientifique, la linguistique contrastive est déséquilibrée et n'est que très partiellement opérante.

De ces deux objectifs découlent deux projets, l'un sur les langues africaines et sur ce qu'elles véhiculent, l'autre sur la langue française et sur ce qu'elle véhicule, étant entendu que les deux termes doivent être envisagés comme matière d'enseignement (didactique des langues) et comme véhicule d'enseignement (politique linguistique). Il importe pour cela de connaître concrètement les situations de langage en Afrique relativement à l'oralité et aux différents registres du multilinguisme, d'établir un programme de description des langues, de proposer des synthèses dans le sens d'un comparatisme typologique, de convertir les résultats au plan de l'application (orthographe normalisée, descriptions de langues, textes, dictionnaires, problèmes d'emprunts et de créations lexicales) et à des fins d'enseignement.

Pour ce qui concerne le français, un programme en trois volets peut être envisagé : une didactique du français différenciée en fonction d'ensembles de langues africaines dont une typologie préalable aura fait ressortir les analogies de structure; une mise en situation africaine de l'enseignement du français afin, non pas de refuser la connaissance des traits propres à des cultures non africaines, mais afin d'appliquer le discours en français à des réalités spécifiquement africaines mais néanmoins concrètes et quotidiennes; enfin une africanisation du contenu de l'enseignement afin qu'il soit aussi question de l'Afrique, de l'école à l'Université.

Dans son numéro du 26 mai 1972, le journal **Le Monde** titre en p. 13 : « Huit Etats africains francophones envisagent une révision déchirante de leur politique scolaire ».

On ose à peine y croire, il n'y est à aucun moment question de langage et de communication. On s'attendrait pourtant à ce que les problèmes de fond soient posés quand on lit certaines expressions tirées du rapport des experts : « impasse scolaire », « système copié de l'étranger,

à peine adapté », ou encore la proposition « d'arrêter le développement scolaire ».

Ainsi, on envisage une révision déchirante, mais on reste silencieux sur le fait que tout se passe comme s'il n'y avait qu'une seule langue en Afrique, le français, comme si langues et cultures africaines **dans leurs expressions actuelles** n'avaient aucune participation dans le développement, comme si l'inadaptation du contenu de l'enseignement aux réalités africaines ne faisait absolument pas problème.

Il serait trop long de s'interroger sur ce silence. Est-ce une myopie qui fait qu'on ne voit que les réalités de production et de consommation ? Est-ce une peur face à des problèmes qui, une fois soulevée, risquent de faire couper les crédits ? Est-ce un réflexe lourdement hérité de ce marginalisme dans lequel sont maintenues les réalités africaines au niveau de l'opinion des journalistes, des speakers de radio et des amateurs d'exotisme ? Est-ce un manque fondamental d'information ? Est-ce une question d'intérêts ?

Quoi qu'il en soit, les aspects du problème que nous avons soulevés sont encore frappés officiellement d'une fin de non-recevoir ■

Pr. Maurice HOUIS
